

DEMANDE DE BADGE ET BRASSARD DE PRESSE 2012

La demande de brassard est facultative. Le badge ne peut être délivré qu'aux journalistes dont la carte professionnelle est renouvelée et qui ont un brassard de presse. Il est préférable pour les journalistes rémunérés mensuellement de faire le nécessaire par l'intermédiaire de leur employeur.

N° Carte professionnelle _____

Nom et prénom _____

Adresse avec code postal _____

Téléphone _____

Pigiste Mensuel

Employeur actuel _____

Je suis détenteur d'un brassard de cuir et

- Je demande le renouvellement du badge 2012
Prix : 6,10 € (chèque bancaire de préférence).

Je n'ai jamais demandé de brassard de cuir et

- J'en désire un pour 2012 :
Prix : 38,10 € (brassard + badge inclus) (règlement par chèque).

Date et signature :